

N^o 187. — *ARRÊTE* du 9 juillet 1864, prescrivant les dispositions à prendre pour la fête du 15 août 1864.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

A l'occasion de la fête de S. M. l'Empereur,

ARRÊTONS LES DISPOSITIONS SUIVANTES :

Le 14 août, au coucher du soleil, une salve de 21 coups de canon, faite par la batterie de campagne, annoncera la fête de Sa Majesté.

A 7 heures et demie du soir, le Commandant Commissaire Impérial recevra les différents corps civils et militaires de la colonie.

Les chefs indigènes seront ensuite présentés à la Reine et au Commissaire Impérial par le Régent Paraita.

Le lendemain 15, au lever du soleil, une nouvelle salve de 21 coups de canon sera faite.

A 7 heures et demie du matin, les troupes de la garnison, y compris la gendarmerie, les compagnies de débarquement des bâtiments de la station locale, en grande tenue d'été, se rangeront en bataille, dans la grande cour du Gouvernement, pour y être passées en revue par le Commandant Commissaire Impérial.

Les autorités civiles et militaires des Établissements assisteront, en grande tenue d'été, à cette revue.

A huit heures, les couleurs nationales seront arborées sur tous les édifices publics. Les navires de la station locale et ceux du commerce, mouillés en rade de Papeete, seront pavoisés jusqu'au coucher du soleil.

A la même heure, une messe sera dite et un *Te Deum* chanté pour appeler la bénédiction de Dieu sur Sa Majesté Impériale. Au moment où commencera le *Te Deum*, il sera fait une salve de 21 coups de canon.

Le Commandant Commissaire Impérial se rendra à la messe, accompagné de tous les officiers et fonctionnaires.

Deux piquets d'infanterie de marine, clairons en tête, ouvriront et fermeront le cortège.

La gendarmerie marchera en tête.

Un banquet offert aux chefs, toohitus et députés aura lieu à 11 heures du matin, dans la Fare-Hau du Commissaire Impérial.

Au coucher du soleil, il sera fait une salve de 21 coups de canon par la batterie de campagne. Au dernier coup de canon, les couleurs nationales et les pavois seront rentrés.

L'Hôtel du Gouvernement et les établissements publics seront illuminés.